



Chers Primarettoises,
chers Primarettois,

À l'heure où paraît ce nouveau numéro de notre bulletin communal, votre Prim'Info estival, l'été s'installe sur notre territoire avec un épisode caniculaire particulièrement marquant, consécutif à un printemps contrasté, alternant épisodes de pluie soutenue et journées déjà très chaudes. Chacun aspire désormais à retrouver un peu de sérénité, de convivialité et de temps partagé. Ces mois d'été marquent également dans nos villages ruraux, une période particulière : celle des retrouvailles familiales et amicales, celles de nos festivités villageoises de plein air afin de profiter pleinement de nos espaces publics.

Depuis la mi-mars, notre nouvelle équipe municipale est à l'œuvre. Motivés par cet engagement de proximité et animés par la volonté de s'engager au service de notre commune, de nos habitants, de notre cadre de vie et plus largement de notre territoire, nos nouveaux élus, accompagnés des élus reconduits se sont mis au travail dans les différentes

commissions pour s'approprier et « plancher » sur nos différentes thématiques :

finances, environnement, vie associative, vie scolaire, entretien voirie-bâtiments etc., etc....,

Notre village doit beaucoup également à son tissu associatif. Tout au long de l'année, les animations, rencontres, évènements culturels et conviviaux rythment notre vie collective. Ces moments sont précieux : ils créent du lien, favorisent les échanges entre générations et contribuent au dynamisme et la notoriété de notre village. J'en veux pour preuve la notoriété de « Jazz en Bièvre » et le passage, deux années consécutives, de l'Alpes Isère Tour dans notre village, sans oublier l'escala régulière chaque année du Festival de l'Humour.

Mais derrière chaque évènement et animation proposés, il y a des femmes et des hommes qui donnent de leur temps. Aujourd'hui, comme dans beaucoup de communes, nous constatons une difficulté grandissante : le manque de bénévoles. Cette situation, observée un peu partout au niveau national depuis la période Covid, nous rappelle combien l'engagement citoyen est essentiel. Toutes nos associations ont besoin de nouvelles forces vives pour continuer à proposer ces rendez-vous qui font battre le cœur de notre village.

Notre cadre de vie est également l'affaire de tous. Afin de préserver la qualité paysagère de notre commune, caractérisée par son identité rurale, ses paysages aux perspectives agréables, l'entretien régulier de nos abords

de propriétés constitue une démarche simple mais essentielle à la préservation de notre environnement. Je vous invite à entretenir vos accotements au droit de votre propriété, de tailler et de contenir dans votre parcelle les haies et autres arbres et arbustes, de veiller au bon entretien de vos clôtures. Cette démarche relève du civisme et du respect de son voisinage ainsi que de l'attachement que nous portons tous ensemble à notre commune.

A vous toutes et tous, je vous souhaite un bel été 2026, que chacun puisse profiter pleinement de notre village, un lieu où il fait bon vivre.

Avec le plaisir de vous retrouver fin août pour nos traditionnelles festivités de rentrée.

Bonne lecture de votre trimestriel communal.

Avec dévouement, votre maire
Serge MERCIER ,

Mairie/Agence postale

04.74.84.57.27

mairie.primarette@entre-bievrethone.fr

www.primarette.fr

80, rue de la mairie
38270 - PRIMARETTE

Accueil Mairie

**du lundi au samedi :
08h30 / 11h30**

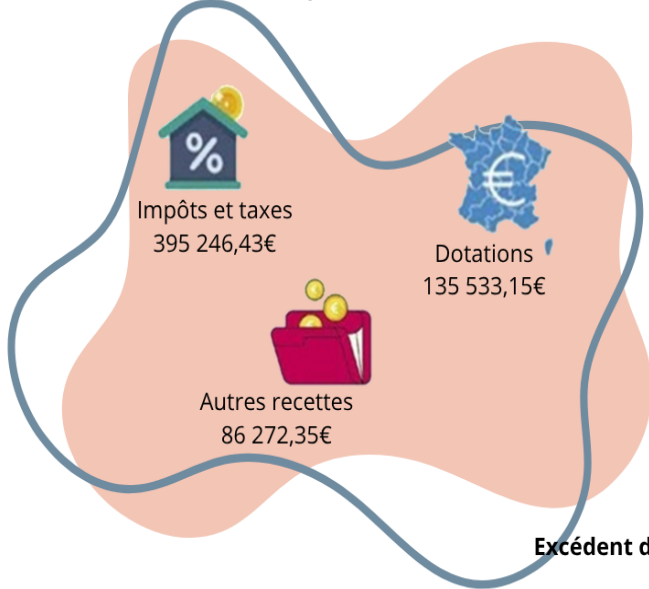
Agence Postale

**du lundi au samedi :
08h30 / 11h**

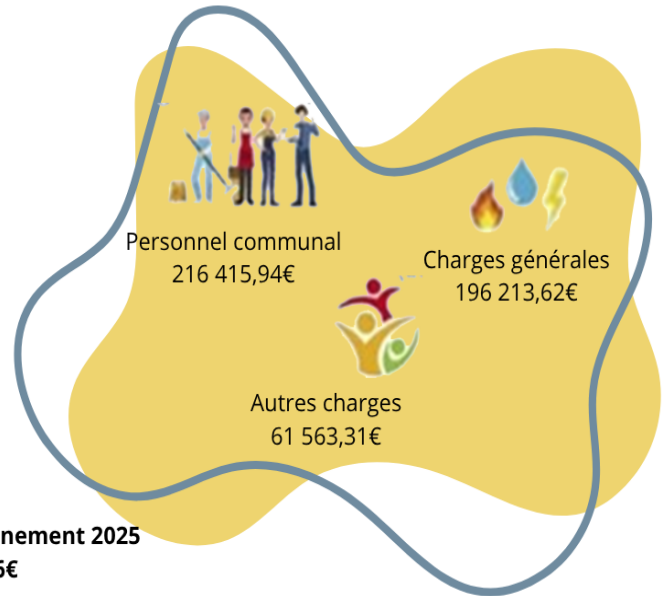
fermées le 2° samedi du mois

COMPTES 2025

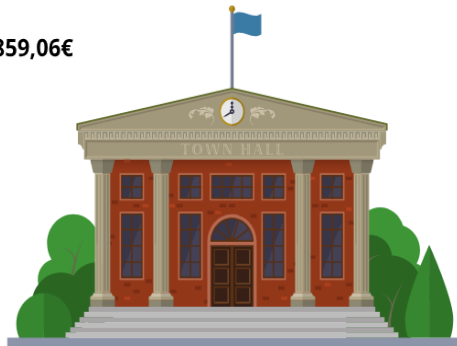
Recettes de fonctionnement 617 051,93€



Dépenses de fonctionnement 474 192,87€

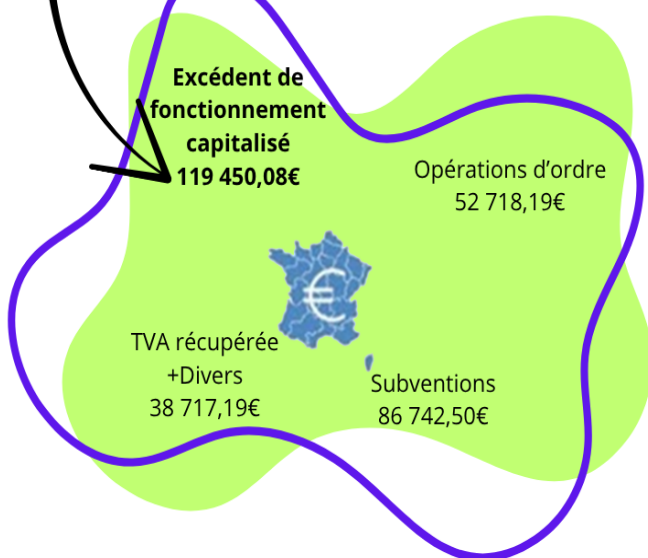


Excédent de fonctionnement 2025
142 859,06€

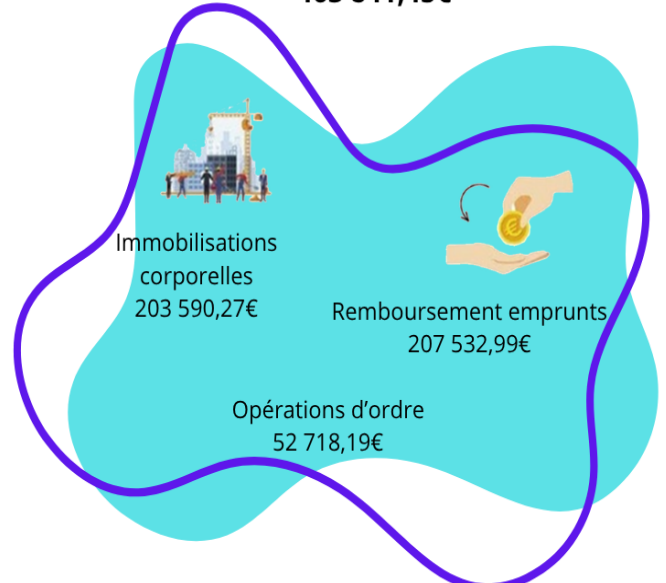


-119 450,08€

Recettes d'investissement 297 627,96€



Dépenses d'investissement 463 841,45€



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le 8 mai dernier, les Primarettois se sont rassemblés pour commémorer le 81^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous nous sommes réunis nombreux derrière M. le Maire et le nouveau porte-drapeau de la commune, M. Frédéric Sembel, que nous souhaitons remercier pour son engagement total sur ses nouvelles fonctions.

Cette cérémonie a particulièrement rendu hommage à Alphonse Charreton, l'ancien président de la FNACA et porte-drapeau de notre commune, qui nous a quittés en début d'année.

Lors de la cérémonie, Jean-Michel Combalot, la choriste Sandrine Chambraud et deux jeunes et talentueux instrumentistes, ont orchestré les différentes animations musicales : l'ouverture et la fermeture du ban, la sonnerie aux morts et la Marseillaise.

Dans son discours, M. le Maire a honoré Marcel Jay (ancien instituteur de Primarette, qui a donné son nom à notre école), Prosper Le Nours et Joachim Da Fonseca. Les jeunes élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) étaient présents aux côtés de Serge Mercier et ont fleuri le monument aux morts.

Chaque commémoration est l'occasion de rappeler le courage qu'ont requis les guerres du XX^{ème} siècle et de faire vivre la mémoire des combattants. Pour les jeunes générations, elles sont aussi le moyen de construire un sentiment d'appartenance à la nation.



LE CCAS

Présentation de l'équipe du CCAS : Serge Mercier, président ; Murielle Perez, déléguée ; Jean-Pierre Rostaing, Elisabeth Guerrero, Jean-Louis Sibué, Florence Monin, Christine Grenier, Martial Santonax, Magali Ponthus, Dominique Gentil et Jacqueline Mercier.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) poursuit ses actions en faveur du lien social et du bien-vivre ensemble au sein de notre commune.



Succès de la dictée intergénérationnelle

La dictée intergénérationnelle organisée avec les élèves de CM1 et CM2 a rencontré un vif succès. Ce moment d'échange et de partage entre les générations a été particulièrement apprécié par l'ensemble des participants.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le samedi 10 octobre à 12h15 à l'Auberge Gourmande.

Chorale de La Valloire

La chorale La Valloire se produira le 16 décembre. Le tarif d'entrée est fixé à 12 €, avec un tarif préférentiel de 10 € en pré-réservation.

Nous vous attendons nombreux pour participer à ces moments conviviaux et festifs.

Pour toutes informations : ccas@primarette.fr



NOUVEAUX HABITANTS

Jessica ROSINET 1245, Route de Sablons.

Cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à communiquer vos coordonnées à la mairie ou par mail : mairie.primarette@entre-bievreethone.fr



Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie lors de leur arrivée dans le village.

Nous avons besoin de les recenser pour intégrer leurs coordonnées dans le Plan Communal de Sauvegarde. C'est également l'occasion de s'inscrire sur les listes électorales et de prendre connaissance de la vie associative de la commune.



BÂTIMENTS - VOIRIE

Toit terrasse de la Mairie

Nous avons constaté des infiltrations d'eau dans la terrasse du toit de la mairie. La société MANRAY est intervenue le 15 mai dernier afin de vidanger l'eau entre les deux membranes, et de rétablir l'étanchéité.



Fauchage

Le fauchage des accotements a été réalisé par notre employé communal, Yannick Berne.

Fossés

Les personnels de l'entreprise MARCHAND ont effectué le curage des fossés ce printemps, Yannick Berne les a précédés afin de faucher la zone concernée.

Espace végétalisé

A la suite d'un accident routier, les bacs végétalisés de l'entrée du village avaient été endommagés. Ils ont été remis en état aux frais de l'assurance.

Néanmoins deux végétaux de ces bacs ont été volés quelques temps après.

Un grand Merci à Fred Bourne (Jardin Service) pour le don d'un des arbustes.

Le deuxième reste à remplacer prochainement en le sécurisant.



Travaux géré par l'intercommunalité

Ce trimestre deux regards d'eau pluviale ont été ajoutés à la canalisation du centre du village, afin de limiter l'encombrement. Désormais, il y a un regard avec plaque fermée et un regard avec plaque d'égout standard.



De plus, une cunette d'eau pluviale a été réalisée pour limiter les remontées d'infiltration d'eau sur les murs en pisé des habitations.



Voici le premier des portraits de nos employés communaux.

Cette série de portraits vous donnera, nous l'espérons, des réponses aux questions que vous vous posez, ou pas, sur « Qui fait quoi, quand et comment ? à Primarette ».

Depuis toujours, notre commune emploie un agent technique (cantonnier) à temps plein. Ce poste a néanmoins beaucoup évolué au fil des ans et des générations.

Depuis quatre ans et demi, c'est Yannick Berne qui tient ce rôle crucial à Primarette. Faisons connaissance.



Quelles sont ses missions principales ?

Tout d'abord, le cantonnier a un rôle d'entretien et d'organisation des travaux concernant la voirie communale. Cela signifie que Yannick doit anticiper et procéder aux travaux « prévisibles » et « imprévisibles » que nécessitent nos 70 km de voirie carrossable et 20 km de chemins ruraux, répartis sur 2196 hectares : déneigement, fauchage, curage des fossés, élagage... Jusqu'à l'année passée, le syndicat intercommunal prenait en charge une partie de ces missions. Depuis sa dissolution l'année passée, la compétence est désormais à nouveau entre les mains de chaque commune. Pour toi Yannick ! A noter d'ailleurs, qu'à Primarette, nous avons souhaité regagner en autonomie sur ces sujets en faisant l'acquisition d'engins (tracteur, broyeur, mini-pelle...) et en actant la construction d'un local technique. Il faut bien voir que la superficie de la commune occasionne de nombreux déplacements qui grignotent d'importantes minutes à notre unique employé communal.

Ensuite, le cantonnier s'occupe de l'entretien des espaces verts de la commune. C'est donc Yannick qui tond, broie, arrose et met en valeur nos pelouses (autour de l'église, devant la salle Plissonnier...) ainsi que notre gazon, au stade Petrequin. Il garantit plus largement la propreté de notre commune.

En outre, le cantonnier réalise la maintenance et les petits travaux des bâtiments communaux, parmi lesquels l'école, sa cour, la mairie, les salles polyvalentes, l'église, le cimetière... Véritable couteau-suisse, Yannick a également en charge les états des lieux desdits bâtiments.

Quelles sont les autres activités qui occupent Yannick ?

Parmi toutes les autres tâches de notre cantonnier, citons notamment : le relevé et l'entretien des compteurs d'eau, l'entretien des espaces naturels protégés, l'entretien des haies, l'élagage et l'abattage des arbres (selon la réglementation et les normes de sécurité en vigueur), la manutention de matériels lors des animations locales, la réalisation des opérations d'entretien du cimetière.

Y-a-t-il une semaine type ?

Absolument aucune ! Demandez à Yannick : malgré sa planification, il doit sans cesse composer avec une météo contraignante, avec des incivilités, avec les signalements des uns des autres concernant l'apparition de nids de frelons ou de fissures, etc. Parmi les incivilités qui volent à Yannick de précieuses heures, signalons en particulier les dépôts sauvages d'ordure et le nettoyage hebdomadaire des points d'apport volontaire : et oui, c'est Yannick qui emmène les déchets constatés à la déchetterie.

Yannick décide-t-il seul des travaux à effectuer et de son organisation ?

Pour accomplir toutes ces missions, Yannick est en lien direct avec le maire, et par délégation, avec l'adjoint en charge des travaux et de la voirie. Toutefois il dispose d'un grand degré d'autonomie, condition même de sa flexibilité. En effet le poste de cantonnier impose de devoir répondre à certaines urgences ; Yannick peut donc être interrompu dans une tâche pour en réaliser une autre plus urgente.

Enfin, ne pouvant tout réaliser seul, Yannick peut s'appuyer sur les compétences de prestataires, en accord avec la mairie et dans le respect des contraintes budgétaires.

Pour conclure ?

Certains le savent bien, le cantonnier est un pilier de la vie communale. Nous remercions Yannick pour son engagement et sa disponibilité.

Nous espérons qu'avec ce portrait, les habitants et usagers se sentiront plus informés sur les missions communales réalisées par Yannick.



Monsieur Frédéric Sembel a été désigné correspondant Défense du Ministère des Armées et des Anciens combattants. Interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour toutes les questions relatives à la Défense, sa mission est de faire rayonner l'esprit Défense et s'articule sur 3 axes : la politique de Défense, le parcours du citoyen et la politique de la mémoire.

Le Service Militaire Volontaire 2026

Dans un contexte géopolitique fragile, la revue nationale stratégique détaille les menaces potentielles pesant sur la France et justifie la nécessité d'un réarmement national. Face à la guerre en Ukraine, les tensions en Méditerranée et les conflits au Moyen-Orient, les rivalités entre grandes puissances, les menaces hybrides, le terrorisme persistant et enfin les incertitudes sur les garanties de sécurité de l'OTAN (potentiel désengagement américain), la France a décidé de proposer un service militaire volontaire dès 2026.



Ainsi, notre pays s'inscrit dans une tendance européenne généralisée de renforcement des capacités de défense. Actuellement, dix pays de l'Union européenne disposent d'un service militaire obligatoire : Autriche, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce, Lettonie, Lituanie et Suède.

Plusieurs pays ont récemment réintroduit la conscription : la Lituanie en 2015, la Suède en 2017, la Lettonie en 2024 et la Croatie en 2025. L'Allemagne, la Belgique et la Pologne débattent activement de la réintroduction d'un service national.

Voici les caractéristiques principales du dispositif :

Durée totale : 10 mois comprenant 1 mois de formation militaire initiale suivis de 9 mois d'affectation opérationnelle.

Public ciblé : Jeunes Français et Françaises âgés de 18 à 25 ans, avec une priorité pour la tranche 18-19 ans (80% des effectifs).

Nature de l'engagement : Volontaire et sélectif, sans aucun caractère obligatoire.

Territoires d'affectation : Exclusivement sur le territoire national, en métropole et outre-mer, sans déploiement en opérations extérieures.

Statut : Statut militaire complet avec uniforme, solde et équipement réglementaire

En particulier, concernant la rémunération et les avantages pour les Volontaires :

Solde mensuelle : Minimum 800 euros brut par mois (hors primes éventuelles), non imposable
Hébergement et restauration : Prise en charge complète pendant toute la durée du service

Carte SNCF militaire : Réduction de 75% sur l'ensemble des lignes nationales

Crédits universitaires : Attribution d'environ 15 crédits ECTS valorisables dans le parcours académique

Intégration à Parcoursup : Possibilité de réaliser le service comme année de césure avec conservation du vœu d'affectation

Réserve opérationnelle : Intégration automatique dans la réserve de disponibilité (RO2) pour 5 ans à l'issue du service

Pour ce Service Militaire Volontaire, des objectifs chiffrés par année ont été communiqués :

- 2026 : 3 000 volontaires pour la première cohorte expérimentale
- 2030 : Premier palier à 10 000 volontaires par an
- 2035 : Objectif de 42 500 volontaires annuels dans le nouveau dispositif
- Total cumulé 2035 : 50 000 jeunes par an en incluant les dispositifs SMV et SMA existants
- Vision long-terme : Ambition d'atteindre 80 000 volontaires annuels.



COMMISSION CIMETIÈRE

Composition : Sébastien CICOCELLA, Jean-Pierre ROSTAING, Fred SEMBEL, Murielle PEREZ, Christine GRENIER, Max MARGUET



La 1ère commission cimetière de la nouvelle équipe municipale s'est réunie le 9 avril 2026 afin de lister les points d'améliorations nécessaires relatifs à notre cimetière communal et d'enclencher un plan d'actions.

Le point principal évoqué a été l'entretien général qui incombe à la commune, ainsi que l'entretien des sépultures du ressort des ayants droits. Notre unique employé communal ne pouvant effectuer seul cet entretien de façon pérenne, il a été décidé de faire appel à l'APAJH de Beaurepaire pour intervenir toutes les trois semaines sur le désherbage des allées. Cette prestation a démarré le 29 avril 2026 et donne pour l'instant toute satisfaction.

En parallèle, nous effectuons le recensement des tombes abandonnées. Nous identifions également les tombes « mort pour la France » pour leur accorder davantage d'attention dans le cadre du Devoir de mémoire. D'abord, nous allons valoriser, marquer et fleurir les emplacements dédiés « Nos enfants morts pour la France, enfants de Primarette » puis, à l'occasion du 11 novembre, nous fleurirons et pavoiserons les tombes où reposent les soldats « mort pour la France ».

Enfin, la partie collecte des déchets du cimetière a été entièrement nettoyée et les bacs plastiques remplacés par des « big-bag ».

L'enjeu de ce plan d'actions est clair : entretenir et embellir ce lieu de mémoire. Essayons tous ensemble, habitants de Primarette, d'être force de proposition. Je suis à l'écoute de toutes remarques ou propositions.

Fred SEMBEL 06.64.36.42.39



COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le samedi 30 mai, une vingtaine de Primarettois se sont retrouvés pour participer à la matinée nettoyage du village.

C'est dans la bonne humeur qu'ils se sont partagé les différents circuits afin de quadriller au mieux Primarette.

La matinée s'est terminée par un moment convivial qui permet d'échanger et de mieux se connaître.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux lors de notre prochaine rencontre qui aura lieu le samedi 12 septembre.



**Nettoyons
la NATURE**
à Primarette

**SAMEDI 12
SEPTEMBRE**

**Rendez-vous à 9h
sur la place du village**

Penser à prendre des gants et un gilet de sécurité



LA VIE DE L'ÉCOLE

Toutes les classes ont bénéficié de 6 séances de sport : jeux de ballons pour les maternelles, hockey sur gazon pour les CP-CE et Disc-Golf / ultimate pour les CM.

Ces séances ont été encadrées par Pierre Milan de «Profession sport 38», dans le cadre du dispositif «Animation en milieu rural» et financées par le Sou des écoles.



Les goûters du Jeudi

À l'initiative de l'équipe périscolaire, la mairie a offert un goûter partagé les jeudis du mois de juin aux enfants qui fréquentaient la garderie du soir. Ce goûter commun a permis aux enfants de passer un moment gourmand et convivial, économique et écologique (zéro déchet). Il a également pour but de sensibiliser les parents, à travers l'expérience de leurs enfants sur le contenu d'un goûter.

Au menu : un morceau de pain, du chocolat, un fruit et un verre d'eau en toute la simplicité !



Dictée Intergénérationnelle

L'école et le CCAS de Primarette ont organisé pour la première fois une dictée intergénérationnelle, le vendredi 12 juin à 14h à la Salle Plissonnier.

La classe de CM1-CM2 ainsi qu'une vingtaine de personnes volontaires ont participé à cet événement.

Au programme : un moment d'échange, une dictée commune, un goûter partagé.



**Félicitation
à Juliette qui
a rendu une
copie sans
faute !**

Repas intergénérationnels

L'idée de ces repas est simple : offrir aux enfants l'opportunité de partager leur déjeuner avec des personnes âgées, parfois en situation d'isolement.

Les élèves et les aînés se retrouvent autour de tables, échangeant, riant et tissant des liens intergénérationnels. L'objectif est de proposer à tous une expérience enrichissante.

Cette action est menée par le CCAS.



LA VIE DE L'ÉCOLE

Toute l'école a assisté à la répétition de Tango Libertad le vendredi 24 avril. Ce fut l'occasion de poser des questions aux artistes, de découvrir leurs instruments (dont le bandonéon, instrument traditionnel argentin) et d'écouter un extrait du spectacle.



La Ludothèque

Le mardi 21 avril s'est déroulée à la salle Plissonnier la dernière séance Ludothèque de l'année scolaire. La première partie réservée à l'école de 15h30 à 16h30 a accueilli cette fois-ci les élèves de la maternelle. La deuxième partie, ouverte à tous de 16h30 à 18h, a permis aux enfants de jouer en famille avec leurs parents ou grands-parents. L'animation était assurée par Angela du Centre de l'Île du Battoir.

Et pour ceux qui aiment jouer, vous aurez une séance supplémentaire en extérieur dans la cour de l'école le vendredi 17 juillet de 8h à 12h toujours animée par Angela du CIB.



LA PETITE ENFANCE

A la MAM des Primaloups, on s'amuse comme des petits fous !

Isabelle et Audrey

06.17.79.46.66.



RIPATONS ET BARTIFELLES

Le printemps des Ripatons

L'arrivée des beaux jours et du printemps correspond à un agenda rempli pour l'association Ripatons et Bartifelles.

Le groupe s'est déplacé à Vernosc-Les-Annonay début mars dans le cadre d'un échange. Nous avons pu présenter notre spectacle sur le thème de la demande en mariage et du mariage. Nous avons pu découvrir Annonay, grâce à une visite guidée très agréable, et l'accueil en famille était charmant.

Dimanche 13 avril, l'association a organisé sa vente de brioches en partenariat avec la Boulangerie du Grand Lemps. Les gourmands étaient au rendez-vous, merci à tous.

L'association Ripatons et Bartifelles a ensuite proposé son bal folk annuel le samedi 2 mai 2026 animé par le groupe isérois « Cire Tes Souliers ». Une centaine de danseurs fidèles étaient au rendez-vous.

Un bal folk, est une fête dansante qui mêle toutes les générations. Cela permet de sauver de l'oubli les danses folkloriques.

La danse, c'est le plaisir d'être ensemble, et de se retrouver autour de musiques traditionnelles. C'est la joie de pouvoir danser de multitudes de façons, selon son envie, sa région. On danse comme on veut, on vient comme on est. Un bal folk permet de lâcher prise, on vit dans l'instant.

Et en nouveauté cette année, l'association propose un deuxième bal folk toujours avec le groupe Cire Tes Souliers le samedi 3 octobre à 21H00.

Nous avons eu une proposition de spectacle pour le 5 juillet à Brié et Angonnes.

Bon été à tous !

Contact : ripatonsetbartifelles@gmail.com Tel : 06.26.10.85.32



Samedi 11 juillet 2026	Journée convivialité : pique-nique et visite de Faramans
Samedi 3 octobre 2026	Assemblée générale 15H00 Bal folk avec Cire Tes Souliers – 20H30
Samedi 5 Décembre 2026	Après-midi jeux de société + soirée
Week-end du 17 – 18 avril 2027	Rencontres de Terroirs

GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS

Vide-grenier

«Je chine, tu chines, ils chinent...»

Dimanche 26 avril, les deux associations, l'AADP et le Sou des Écoles se sont associées pour proposer une brocante à Primarette ! Certains exposants sont arrivés tôt, 4h pour quelques habitués. La salle des fêtes mise à disposition par la Mairie (Merci !!) a permis d'accueillir ceux qui préféraient être en intérieur et de proposer une buvette qui a attiré beaucoup de gourmands. Plus de 50 exposants ont fait le déplacement, parfois de loin et de nombreux chineurs aussi ! Bibelots, meubles, jeux, même une machine à écrire historique a été vendue !

Une belle journée ensoleillée avec une jolie recette partagée. Celle-ci permettra à l'AADP de financer une partie de la fête de la musique et du festival de l'humour, et au Sou des Écoles des activités pour les enfants. Les deux équipes remercient la Mairie et les exposants primarettois.

Il semblerait qu'une seconde édition soit en préparation pour l'année prochaine, qui sait ?! Si vous souhaitez participer à cette belle aventure, vous pouvez contacter le Sou ou l'AADP.



Soirée dansante

Le FC Collines a organisé sa traditionnelle soirée dansante à la salle des fêtes de Moissieu sur Dolon le samedi 11 avril. Nous avons apprécié la présence des maires de Moissieu, Primarette et Revel Tourdan. Le repas était préparé par Damien Perono et la partie musicale assurée par Gael. La baisse des inscriptions au repas n'a pas empêché à tous les présents de passer une bonne soirée. Un grand merci à nos fidèles supporters pour leur soutien lors de nos manifestations.



Stage de Pâques

Le stage de Pâques s'est déroulé sur 2 jours le jeudi 16 et vendredi 17 avril au stade de Bellegarde-Poussieu en raison des travaux au stade de Revel. 30 stagiaires de 6 à 11 ans se sont inscrits. Le club remercie Damien Perono qui a offert le repas pour les 2 jours. Le service des repas et goûters a été assuré par les éducateurs et les féminines du club et quelques parents. Une gourde aux couleurs du club a été offerte à chaque participant.



Challenge Edouard Jury

Le tournoi s'est disputé sur le terrain de Bellegarde-Poussieu le samedi 6 juin de 10h à 18h. 12 équipes étaient inscrites cette année dont 2 équipes U15 mais 2 équipes extérieures ne se sont pas présentées. Le tournoi s'est disputé dans une ambiance festive et conviviale. Le tournoi a été remporté par l'équipe des sangliers de Moissieu qui s'est vue remettre le challenge Edouard Jury par le président pour un an.



Les U7



Les U9



Les U15

Foot école à Revel -Tourdan

Une convention Foot école a été signée entre l'école de Revel-Tourdan et le FCC pour 6 séances d'une heure pour 2 classes, les Grande Section/CP et les CP/CE1 du lundi 20 avril au lundi 6 juin.

AG du club

L'assemblée du club s'est tenue le vendredi 12 juin au stade de Revel Tourdan en présence des 4 maires de Revel, Bellegarde-Poussieu, Primarette et Moissieu, des joueurs, dirigeants et parents.

Le président a remercié les éducateurs, accompagnateurs, dirigeants, sponsors, parents et les communes. La trésorière a présenté les comptes terminant avec un solde positif sur un budget de 42000€.

Le FC Collines, c'est 168 licenciés dont 142 joueurs et 26 dirigeants avec 49 licenciés seniors masculins, 17 licenciées féminines et 76 jeunes des U7 aux U17. 11 équipes des U7 aux vétérans représentent le club tous les week-ends.

Chaque éducateur a commenté les résultats de sa catégorie. Les U15 sont champions D4 poule F et ont reçu le challenge de la sportivité d'après les votes des autres clubs de la poule. L'équipe première termine 3° de sa poule sur 12, la réserve 8° sur 12, les U17 4° sur 6, les U15 1° sur 6, les féminines 2° sur 6. Il n'y a pas de classement pour les équipes U7 à U11.

L'AG s'est terminée par la remise des récompenses aux éducateurs avant de partager l'apéritif offert par le club et le jambon patates préparé par Eric Eymonot. Le bureau sera élu le 22 juin.



Jazz en Bièvre a terminé sa saison 2025-2026 en beauté le 5 juin avec le Gilles Fabre 6tet qui nous a permis d'apprécier le Jazz des clubs Newyorkais des années 60 avec notamment le style Bebop.



Auparavant nous avons pu apprécier le groupe Tango Libertad 5tet qui nous a régalés de magnifiques arrangements de tango teinté de Jazz avec, pour la première fois à Primarette, un jeune compositeur violoniste.



Nous continuons à recevoir des retours élogieux sur la qualité de notre programmation et de notre accueil de la part des musiciens, des spectateurs et de la presse.

La fréquentation est stabilisée autour de 130 spectateurs par concert en moyenne.

Très sollicité par les programmeurs, Jazz en Bièvre s'inscrit dans la sphère jazzistique nationale et internationale, recevant des propositions de programmeurs venant d'Europe et d'outre atlantique entre autres.



Nous avons, à nouveau, reçu tous les élèves des classes de la petite section au CM2 de l'école de Primarette pour un échange en musique, avec des musiciens de Tango Libertad 5tet. Élèves et

enseignants sont toujours ravis par cette formule qui est ouverte à toutes les écoles du territoire.

Encore une belle saison à notre actif avec six magnifiques concerts grâce à de grands artistes régionaux et internationaux pour la plus grande joie du public.

N'oublions pas notre buvette aux belles assiettes de produits locaux et boissons variées dont la super soupe du chef en hiver !



Notons que Jazz en Bièvre porte une attention toute particulière au respect de l'environnement. Vous aurez remarqué la qualité de nos verres et assiettes et les gourdes pour les musiciens. Nous proposons aussi un site de covoiturage.

Pour finir, sachez que nous avons concocté une magnifique programmation à forte dominante féminine, pour notre dixième anniversaire qui commencera le 9 octobre.

Vous êtes invités à en prendre connaissance sur notre site jazzenbievre.fr.

Jazz en Bièvre
Saison 2026-2027
10^e anniversaire !

09/10	Leïla Olivesi 8tet
04/12	Akpé Motion 4tet
29/01	Nicole Johäntgen 5tet
19/03	Emma Rawicz duo
30/04	Passegiatta 7tet
11/06	Moustik Haterz 5tet

CONCERT 20H - OUVERTURE 19H
BAR - RESTAURATION
ENTRACTE

Infos, billets : www.jazzenbievre.fr

Conservatoire Hector Berlioz
Licence d'entreprise du spectacle PLATES n° 2024-001826
Ne pas jeter sur la voie publique



LES CONSCRITS

Chères Primarettoises, chers Primarettois,

En ce début d'année notre association des conscrits a voulu innover et tester de nouvelles manifestations dans le village. Nous avons par exemple pu organiser une vente de bugnes qui s'est très bien déroulée.

Nous avons également pu organiser à nouveau une vente de crêpes à la sortie de l'école qui s'est également soldée par une réussite !

Plus récemment, nous avons commencé à diffuser les premiers matchs de la coupe du monde de football à la salle Plissonnier. Nous diffuserons tous les matchs de foot, tant que nos français restent dans la course ! :)

Ces événements ont permis de se rassembler au village et, pour vous, de venir à la rencontre des conscrits avant la tournée des brioches de cet été. Celle-ci se déroulera la dernière semaine d'août : du jeudi 27 août au dimanche 30 août.

Au programme : tournée des brioches, bal le samedi soir à la salle Plissonnier et pétanque le dimanche après-midi !

Au plaisir de vous y retrouver,

Les Conscrits



AADP

Après le succès du Quintet Vocal le 1er Mars et le Festival de l'Humour le 11 mars, l'AADP enfonce le clou avec 2 événements majeurs qui ont animé notre village, le vide grenier et la fête de la musique.

26 avril 2026 : La reprise du Vide Grenier en collaboration avec le Sou des écoles a été un beau succès avec 50 exposants et un public nombreux et le beau temps en prime.

Le binôme des deux associations a parfaitement fonctionné.

Voir l'article du Sou des écoles à cet effet.



19 juin 2026 : Succès grandissant pour la Fête de la Musique qui devient une animation phare de Primarette et des alentours. L'AADP a fait le choix d'inviter de très bons groupes professionnels régionaux pour attirer un large public, et cela fonctionne.

Deux groupes de grand talent, Polaris duo et Cover Club, ont mis le feu pour plus de 250 personnes de Primarette et des environs, qui ont particulièrement apprécié la musique, l'ambiance et la buvette avec ses excellentes saucisses-mergez-frites.



Polaris Duo

Cover Club

On a dansé à Primarette jusque tard dans la nuit !

Pour contribuer à notre financement, nous avons initié la location de notre matériel événementiel (tables, bancs, friteuses, percolateur, couverts, etc ...).

Profitez du tarif préférentiel à -50% pour les Primarettois. Tarif, photos et conditions générales disponibles en appelant le 06 86 20 30 90.

Pour nous soutenir, vous pouvez adhérer à AADP pour 10€ par an ou nous faire un don (numéro ci-dessus). Venez participer à l'animation du village en devenant bénévole.

Peut-être avez-vous aussi des idées d'activités, d'animations à partager ?

Pour toute information appelez le 07 83 03 66 44.





Quelle belle journée ce
17 juin 2026 !!!

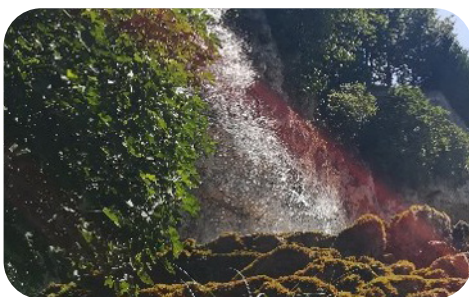
Une journée chaude mais
magnifique :

Les «Aventuriers» des Fils
d'Argent se sont offert

une escapade «Aux Fontaines pétifiantes» à La Sône en Isère. Ces fontaines sont formées de végétaux pétrifiés, recouverts de calcaire provenant des eaux d'infiltration du bassin des chambarans. De l'eau toute l'année, de magnifiques cascades

et des végétaux du monde entier (ou presque) cultivés avec passion. Cette visite en partie guidée a été couronnée par un succulent repas au restaurant «Côté Jardin» attendant aux fontaines.

LES FILS D'ARGENT PRIMARETTE



Mais ce n'est pas tout : L'après-midi a été occupé par une croisière sur le bateau à roue, départ de St Nazaire en Royans, deux heures à naviguer sur l'Isère, à découvrir les roches rouges, les roselières, jusqu'au village de la Sône, vu côté isère nous permettant d'admirer le magnifique château, ancienne maison forte du 12e siècle devenue maison de plaisance au 17e siècle.

Retour à Primarette en fin de journée, fatigués mais contents.

Prochaine activité du club : Le traditionnel Pique-Nique le jeudi 16 juillet.

Contact : filsdargent.primarette@gmail.com ou faureguy38@gmail.com ou 06.37.02.96.24.

LE SOU DES ECOLES

Que Calor ! Les enfants des Écoles de Primarette et l'équipe pédagogique ont bravé la météo pour présenter leurs spectacles aux parents. Chansons, La Fontaine (Fables), Douanier Rousseau, une jolie palette de couleurs, de textes et de thématiques. Certains, dévoués, ont même osé le déguisement fourré et moltonné (avec capuche).

Les élèves de CM2 ont reçu comme chaque année une carte cadeau offerte par l'ensemble des parents pour les féliciter de leur scolarité et leur souhaiter le meilleur pour la suite.

La fête a eu lieu ensuite, jeux d'eau, château gonflable, parcours aventure, bombes à eau proposées à tous.

A noter : aucun papa n'a refusé de lancer une bombe à eau.

Merci à L'Atelier de Julien pour sa générosité, les parents étaient à l'ombre (barnums) et les enfants ont profité de deux animations offertes, dont un château gonflable. Merci à la Mairie pour le prêt de la salle.

Le Sou des Écoles espère que de nouveaux parents se joindront à l'équipe à la rentrée prochaine pour assurer aux enfants sorties et activités proposées par les enseignants.



Sou
Des écoles
PRIMARETTE



Les légendes de Primarette



L'Ogresse de la Perrière

Il y a fort longtemps, à Primarette, vivait une comtesse étrange et crainte de tous. On l'appelait "l'Ogresse de la Perrière". On disait qu'elle avait des goûts bien singuliers : elle ne se délectait que de chair tendre, celle des enfants des villages voisins. Jamais elle ne touchait aux enfants de Primarette, qu'elle considérait comme "les siens".

Ses serviteurs parcouraient la campagne, en quête d'enfants à enlever. Ils les ramenaient au château, où ils étaient cuisinés selon les caprices de l'ogresse : rôtis, bouillis, en tourtes ou en ragoûts. Nul ne pouvait lui résister, car la comtesse était riche et puissante, et sa réputation faisait trembler même les plus braves.

Un jour, cependant, un jeune cuisinier, horrifié par ce qu'il était contraint de faire, décida de tenter quelque chose d'audacieux. Plutôt que d'attraper un enfant, il captura un petit cochon de lait. Avec soin, il le prépara, le dorant à la broche, l'assaisonnant avec les herbes les plus parfumées.

Lorsque la comtesse goûta ce plat, elle fut transportée de plaisir. Jamais elle n'avait savouré un met si délicieux. Elle exigea que l'on ne lui serve désormais que ce "nouveau festin". Les serviteurs, soulagés, n'eurent plus à commettre leurs crimes, remplaçant les enfants par des cochons de lait à chaque repas.

Des années plus tard, la comtesse finit par apprendre la vérité. Ses serviteurs, enhardis par son changement d'humeur, lui avouèrent que ce qu'elle avait mangé durant tout ce temps n'était pas des enfants, mais des cochons. Bouleversée et rongée par le remords d'avoir jadis causé tant de souffrances, elle décida d'expier ses fautes.

Elle fit distribuer des terres fertiles aux villages où ses gens avaient autrefois enlevé des enfants. Ces terres permirent aux communautés de prospérer, et les villageois pardonnèrent, bien que les récits sur l'Ogresse de la Perrière demeurent vivaces.

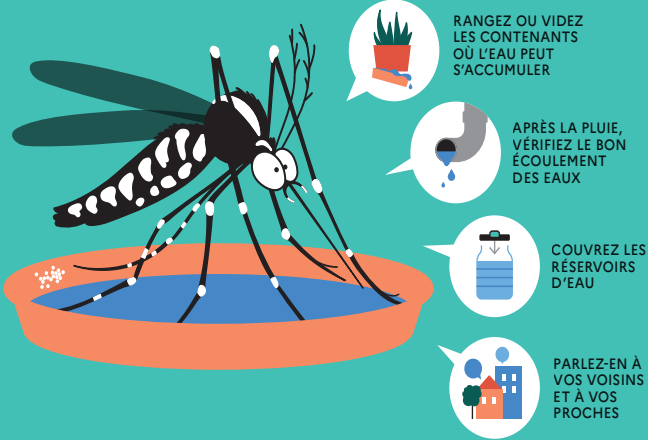
Depuis, on raconte que les plaines fertiles autour de Primarette sont le fruit du repentir de cette comtesse, et que les cochons de lait de la région y sont toujours d'un goût inégalé, comme si la légende elle-même avait laissé un étrange héritage.

Source : « Autrefois Primarette » par Andrée Collion.

Disponible sur le site de la commune. <https://primarette.fr/histoire-de-primarette/>



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
agirmoustique.fr



ZONE DE RÉEMPLOI DANS VOTRE DÉCHÈTERIE : DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS !

À compter du 1^{er} juin 2026,

Vous pouvez déposer ou récupérer des objets de seconde main en déchèteries.

- ✓ **Objets ACCEPTÉS** Petits mobiliers ou électroménagers, jeux, jouets, articles de sport et de loisirs, vaisselle, luminaires, livres, objets de décoration, CD, DVD, vinyles, matériel informatique
- ✗ **Objets REFUSÉS** Vêtements, produits dangereux ou explosifs, armes même décoratives, plantes, produits alimentaires

↳ L'accès à la zone de réemploi est uniquement autorisé aux usagers se rendant en déchèterie, en possession d'un Pass'déchèterie, pour effectuer un dépôt de déchets. Sollicitez un gardien avant de déposer vos objets réemployables dans la zone prévue à cet effet.

↳ Mode d'emploi complet disponible sur le site entre-bievreethone.fr > Déchèteries



le **Pass' DÉCHÈTERIE** est obligatoire pour entrer dans les déchèteries !

Obtenez-le gratuitement

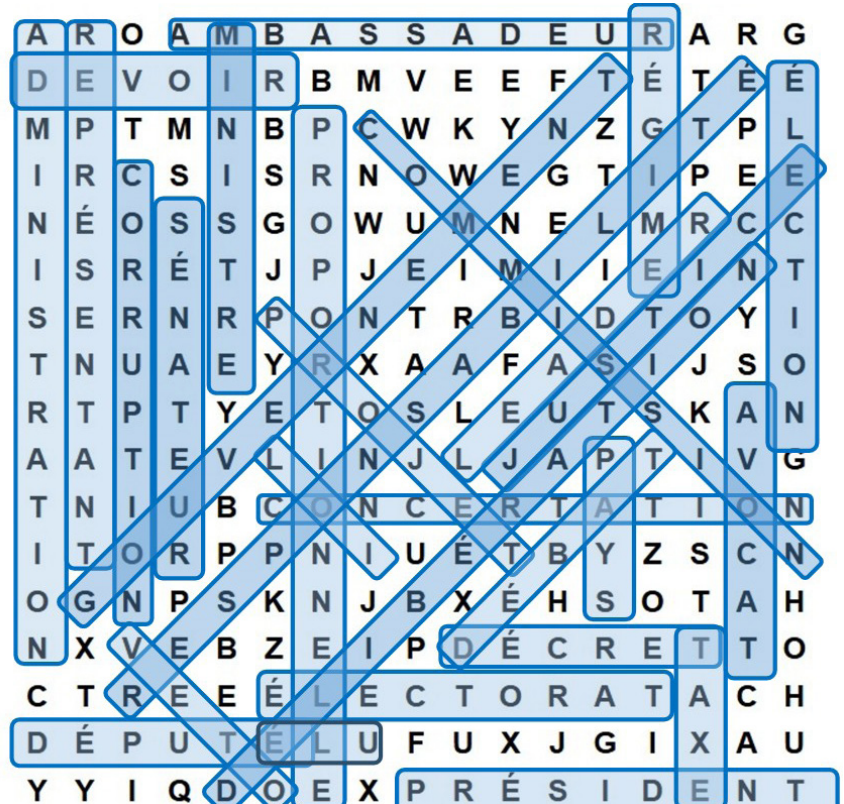
Contacts :

- ↳ Service environnement Entre Bièvre et Rhône
☎ 04 74 29 31 15 - ✉ ambassadeur@entre-bievreethone.fr
- ↳ Service redevance incitative Entre Bièvre et Rhône
☎ 04 74 84 67 29 - ✉ ri@entre-bievreethone.fr

SOLUTIONS JEUX

Solutions des jeux du Prim'Infos N°16

6	2	9	8	5	7	4	1	3
4	1	3	6	9	2	5	7	8
5	7	8	4	3	1	2	9	6
8	9	7	5	4	3	6	2	1
3	6	4	2	1	8	9	5	7
2	5	1	7	6	9	8	3	4
9	4	5	1	7	6	3	8	2
7	8	6	3	2	5	1	4	9
1	3	2	9	8	4	7	6	5



MOTS CROISÉS SPÉCIAL FOOT



Horizontalement

- 3. Fans d'une équipe.
- 6. Tiré en cas de faute dans la surface de réparation.
- 7. Autre nom donné à la Coupe du monde.
- 8. Tiré d'un des coins du terrain.
- 11. Il choisit les joueurs.
- 13. Il peut être jaune ou rouge.
- 14. Pays actuel champion du monde.
- 15. Il est dans les cages.
- 16. Effectué par un joueur qui veut s'emparer du ballon dans les pieds de l'adversaire.

Verticalement

- 1. Elle est composée de 11 joueurs.
- 2. Ils sont là pour faire respecter les règles.
- 4. Permet de jouer au football.
- 5. Joueur emblématique de la Coupe du monde de 1998.
- 9. Il explique les codes et les principes du jeu.
- 10. Nom donné au football en Amérique du Nord.
- 12. Joueur qui joue derrière les autres défenseurs.



FOOTBALL



5		6	4				2	9
	2		8					
		3		9			1	6
3	9			1	7			
8			3	4	9			7
			2	8			9	3
7	6			5		9		
					8		4	
9	5				3	6		1



Solutions dans le prochain numéro ou en utilisant le QR Code





CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOLETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

RECETTE À PARTAGER

Concombre au yaourt et à la crème

Pour 4 personnes - Préparation : 20 min - Attente: 1 h 30 - Pas de cuisson

Ingredients

- 1 concombre
- 10 oignons grelots ou 5 oignons frais
- 1 citron
- 2 brins d'aneth
- 1 yaourt bulgare
- 3 cuillères à soupe de crème liquide
- sel, poivre blanc

Réalisation

- Rincez et séchez le concombre. Coupez-le en tranches fines.
- Placez-les dans une passoire. Saupoudrez-les d'1 cuillère à café de sel, puis laissez-les égoutter pendant 30 min.
- Plongez les oignons grelots 30 secondes dans de l'eau bouillante salée. Retirez-les à l'aide d'une écumoire et laissez-les tiédir.
- Pressez-les entre deux doigts pour les peler sans effort. Hachez-les très finement.
- Rincez et égouttez l'aneth.
- Dans un bol, mélangez le yaourt, la crème liquide et le jus du citron. Salez et poivrez. Incorporez 1 brin d'aneth ciselé.
- A l'aide d'un linge, essuyez les rondelles de concombre. Disposez-les dans un plat creux.
- Nappez-les de la sauce. Parsemez des oignons hachés et de plumets d'aneth. Laissez en attente pendant 1 h au réfrigérateur.
- Servez frais.



CLASSE EN 6

DIMANCHE 30 AOÛT

Coût du chapeau = 5€

Au programme

- 11h** REMISE DES CHAPEAUX
- 11h45** PHOTO DES CLASSARDS
- 12h** APÉRITIF OFFERT PAR LA MAIRIE
- 12h30** SNACK ET BUVETTE *ouvert à tous les habitants*
- 14h** CONCOURS DE PÉTANQUE DES CONSCRITS

RÉSERVATION ET RENSEIGNEMENT AU **06.23.81.25.44**

Village en fête

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE DE 9H À 12H

ANIMATIONS

- ★ DÉMONSTRATION DE BMX
- ★ JEUX SURDIMENSIONNÉS POUR LES ENFANTS

REPAS

Paëlla géante
SUR PLACE OU À EMPORTER
SUR RÉSERVATION 07 60 46 20 52

APRÈS-MIDI

CONCOURS DE "PÉTANQUE SALADE"

VENEZ NOMBREUX !



AGENDA DES PROCHAINS MOIS

JUILLET

Ve 10 > Di 12	ACCA	Ball Trap	Cabane des chasseurs
Ma 14	FC COLLINES	Pétanque, Bal et Feu d'artifice	Stade de Revel
Je 16	FILS D'ARGENT	Pique-Nique	Cabane des chasseurs
Ve 17	MAIRIE/CIB	Jeux pour tous /ludothèque 8h00-12h00	Cour de l'école

AOÛT

Je 27 > Di 30	CONSCRITS	Tournée brioches, Bal , Pétanque	Village
---------------	-----------	----------------------------------	---------

SEPTEMBRE



Sa 5	MAIRIE	Forum Artisans Associations Paëlla Géante et jeux pour les enfants	Jeux de boules
Ve 11	ACCA	Remise des cartes de chasse	Cabane des chasseurs
Sa 12	Commission Environnement	Matinée Nettoyage	Place du village
Lu 14	SOU DES ECOLES	Assemblée Générale	Salle d'animation
Sa 19	CCAS	Journées du patrimoine	Salle du Conseil
Ma 22	MAIRIE/CIB	Jeux pour tous /ludothèque 15h30-17h45	Salle Plissonnier
Sa 26/Di 27	ACT	Assemblée Générale	Salle Plissonnier

OCTOBRE

Sa 3	MAIRIE	Marche Octobre Rose	Salle du Conseil
Sa 3	RIPATONS ET BARTIFELLES	Assemblée Générale et Bal folk	Salle Plissonnier
Ve 9	JAZZ en BIEVRE	Concert Leïlla Olivesi 8tet	Salle Plissonnier
Sa 10	CCAS	Repas des Aînés à 12h15	Auberge Gourmande
Sa 24	Yoga Harmonie	Stage de 9h à 12h	Salle Plissonnier
Sa 31	CCAS	Soirée Halloween	Salle Plissonnier

Pensez à vérifier auprès des associations le maintien ou non des évènements.

ÉTAT CIVIL

	<p>Pierre FANJAT et Magali PONTIUS domiciliés 830 Impasse Richanu se sont pacés le 28 mai 2026.</p> <p>Pierrick ODET et Marion FAURY domiciliés 1435 B Route de Sablons se sont pacés le 19 juin 2026.</p>
	<p>Monsieur Thierry SARRAZIN né le 7/11/1952 est décédé le 04/05/2026 à Primarette.</p> <p>Monsieur Bernard RONJAT né le 11/11/1944 est décédé le 24/05/2026 à Primarette.</p>

Directeur de la Publication : Serge MERCIER - Coordination, composition et mise en page : Florence MONIN
 Rédaction : Serge MERCIER, Florence MONIN, Patricia FAVRE, Héroïse FRANCOIS, Murielle PEREZ, Jean-Pierre ROSTAING.
 Avec le concours des associations locales
 Photo de couverture : PAM
 Imprimé et distribué par nos soins